

A quoi joue l'ONU ?

Le « machin » a-t-il perdu le sens profond de sa « Déclaration universelle des Droits de l'Homme » de 1948 ?

Ne voilà-t-il pas que l'Arabie saoudite va diriger le débat à l'ONU sur la tolérance religieuse (Herald Tribune du 11 novembre dernier)

(<http://www.iht.com/cgi-bin/search.cgi?query=By>).

L'Arabie Saoudite, oui, ce royaume qui déploie une force de police spéciale pour s'assurer que seule une secte étroite de l'islam domine, que les musulmans font leur prière cinq fois par jour et qu'aucune autre religion n'est pratiquée en son sein, dirige donc une discussion sur la tolérance religieuse à l'ONU alors qu'elle la combat totalement chez elle. !!!

Par exemple, l'Arabie Saoudite interdit à ses citoyens et à la grande communauté d'expatriés, qui comprend des dizaines de milliers de chrétiens, toute forme de pratique religieuse sauf l'islam. Même à l'intérieur de l'Islam, les plus de deux millions de Chiites du royaume sont largement discriminés dans la prière, l'éducation et l'emploi. L'intolérance s'étend aussi à l'islam sunnite. Seuls les enseignements de la secte Han Bali sont encouragés, alors que les trois autres branches principales de la foi sont discriminées.

Plus d'une douzaine de dirigeants mondiaux participeront à ce débat, y compris le Président George Bush, et le Premier Ministre Gordon Brown. Le monarque saoudien, le roi Abdullah, y fera même une apparition.

En amont de la Conférence, il y a eu aussi une bataille rangée entre les Etats occidentaux essayant de sauvegarder la liberté de parole et les Etats musulmans essayant de faire passer une déclaration ou une résolution condamnant tout ce qui pourrait ressembler aux caricatures danoises, tout ce qui pourrait se moquer du prophète Mahomet, tout ce qui pourrait s'apparenter à une critique de l'islam. Bref, il s'agit pour l'Arabie Saoudite et les pays islamiques qui s'attribuent par antiphrase la qualité de « Républiques » d'imposer leurs vues

étroites en matière de liberté d'expression et de droits de l'Homme (et de la « Femme »), eux seuls étant porteur de « la vérité » puisque celui qu'ils considèrent comme « le prophète » leur a parlé...et de tout ramener au texte qu'ils considèrent comme « sacré », les milliards d'habitants de la Planète qui n'en ont rien à faire étant appelés à obtempérer à leurs oukases idéologiques et obscurantistes.

La pusillanimité des dirigeants occidentaux, les intérêts financiers et économiques à court terme qui les obsèdent, leur stratégie géopolitique et leur géopolitique de l'énergie laissent tout craindre, d'autant qu'il ne manque point en nos sociétés démocratiques et souvent laïques de groupes politiques et « humanitaristes » pour apporter de l'eau au moulin de la pression islamique...

Car c'est aussi ce qui se trame au Conseil des Droits Humains à Genève et pour l'élaboration du document de la Conférence du suivi de Durban qui doit se tenir en avril 2009 à Genève (Israël et le Canada ont décidé de la boycotter) et dont les conférences préparatoires font craindre le pire !

En effet, les représentants des pays islamiques, appuyés par leurs « idiots utiles » occidentaux (voilà une espèce qui n'est pas en voie de disparition) veulent imposer des textes et recommandations sanctionnant ce qu'ils appellent « l'islamophobie », selon le terme inventé par l'ayatollah Khomeiny dont on sait qu'il a conduit l'Iran sur la voie de la démocratie, de la liberté des individus, de l'égalité hommes/femmes...

Faire passer les musulmans pour des victimes « mondiales » tout en taisant les crimes perpétrés au nom de l'islam, les atteintes aux libertés fondamentales dans les pays où cette religion domine, le terrorisme idéologique et intellectuel qui caractérise nombre de ces pays, voilà la gageure à laquelle veut parvenir cette conférence appelée « Durban 2 ».

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, mais, dans la mesure où notre pays y sera présent, nous portons à la connaissance de nos lecteurs un projet de lettre (1) qui circule sur Internet que chacun peut adresser au Président de

la République afin que les représentants de la France y fassent entendre la voix « de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ».

Jeanne Bourdillon (avec les documents reçus d'une lectrice)

(1) Modèle de lettre possible

Nom et adresse de l'expéditeur

Destinataire :

Date :

Monsieur le Président de la République/(Monsieur le Ministre)

Les Droits de l'Homme sont menacés !

La France, la référence dans ce domaine pour la grande majorité des pays dans le monde, ne doit pas accepter ni cautionner les textes préparatoires de la prochaine conférence en avril 2009 à Genève ; il faut à tout prix éviter un Durban 2 aussi catastrophique que le fut Durban en 2001.

Ces textes sont proposés, pour ne pas dire imposés, par des pays qui ont une définition des Droits de l'Homme très différente de celle des pays républicains et démocratiques, lesquels semblent participer en spectateurs à leur élaboration.

Il ne s'agit pas dans notre esprit d'imposer aux autres notre culture, nos valeurs ; nous demandons simplement que des pays, même s'ils sont majoritaires par leur nombre, ne cherchent à imposer leur définition, au nom de leur Religion, de leurs Valeurs ou de leurs Croyances.

Nous déplorons aussi les attaques ciblées et exclusives contre des pays, alors que le monde connaît une multitude de graves et très sanglants conflits territoriaux, ethniques, racistes voire économiques dans des pays que l'on se garde bien de citer, des pays particulièrement actifs dans les instances préparatoires.

Des textes aussi importants doivent garder une portée générale et universelle pour être et rester La Référence, le modèle à respecter ; ces textes doivent permettre des déclinaisons pour les rendre compatibles avec les lois, la culture et les valeurs spécifiques à chaque pays, sans dénaturer leur contenu.

Monsieur le Président de la République(Monsieur le Ministre)
au nom des valeurs que vous partagez avec les Français, nous
vous demandons de donner des directives aux représentants de
notre pays dans ces instances pour que les textes définitifs
restent de portée générale et acceptables par notre pays en un
mot pour sauvegarder l'héritage de la déclaration Universelle
des Droits de l'Homme de 1948.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République
(Monsieur le Ministre) en ma plus profonde considération, et
recevez mes respectueuses salutations.

Signature de l'expéditeur

(Présidence de la République (en franchise postale!) : 55 rue
du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Ministère des Affaires Etrangères : 37 Quai d'Orsay 75007
Paris)